



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociations sur les relations financières entre l'Etat et les communes

Une délégation du Conseil d'Etat, de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de l'Association des communes vaudoises (AdCV) s'est réunie à plusieurs reprises ces dernières semaines en vue de pourparlers sur les relations financières entre l'Etat et les communes.

Dans ce cadre, l'Etat et les représentants communaux sont venus avec des propositions concrètes en vue d'équilibrer la santé financière des communes. Un calendrier de négociations a été établi afin d'étudier les diverses propositions. Comme première mesure et dans le but de poursuivre les discussions dans les meilleures conditions possibles, l'Etat propose de renoncer au remboursement du rattrapage financier 2011 et 2012 des communes à hauteur de 21,67 mios. Cette action, approuvée par l'UCV et l'AdCV, permet d'apporter un soulagement immédiat aux budgets communaux pour les années 2013 et 2014.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 décembre 2012

Pierre-Yves Maillard, président du Conseil d'Etat et chef du DSAS, 021 316 50 00 Pascal Broulis, chef du DFIRE, 021 316 20 01 Béatrice Métraux, cheffe du DINT, 021 316 41 51